

Les infos de la Ville de Seraing

Sépultures : concessions au Cimetière des Biens-Communaux

La Ville de SERAING informe les citoyens qu'une procédure de reprise des sépultures **en défaut d'entretien au cimetière des Biens-Communaux (allée 8 gauche) est engagée.**

En effet, face au défi du temps et de ses outrages, certaines sépultures se détériorent ou semblent laissées à l'abandon.

L'autorité communale souhaite établir une gestion dynamique et cohérente des cimetières et embellir ce site en accord avec la législation en la matière et avec le souci toutefois de ne léser aucun droit citoyen.

En conséquence, un affichage des sépultures concernées est effectué depuis **le 9 août 2017** à l'entrée du cimetière des Biens-Communaux.

Par ailleurs, une affichette de couleur jaune est également apposée sur chaque sépulture concernée par cette procédure de reprise.

Dés lors, si vous êtes concerné par l'une des ces sépultures et que vous souhaitez la préserver, vous êtes prié de prendre rapidement contact avec le service des Sépultures de la Ville de SERAING au **04/330.87.52** ou au **04/330.83.73** ou par mail à l'adresse sepultures@seraing.be.



Un diplôme pour devenir indépendant



Qui a dit que la Wallonie n'était pas terre d'entrepreneurs ? Sans doute pas ces 22 futurs indépendants qui ont reçu leur certificat de gestion de base ce 6 septembre à Huy.



Ils reçoivent leur certificat de gestion pour devenir indépendants

Pour s'installer comme indépendant en Belgique, il est nécessaire de posséder son certificat de **gestion** de base. Pour ceux qui ne le possèdent pas, **ALPI Créateurs** permet, deux fois par an, à Huy, Seraing et Oupeye, de suivre un cursus de gestion de base à l'IPEPS (Institut Provincial de l'Enseignement de Promotion Sociale) en travaillant de manière accompagnée à l'élaboration de son plan financier et son plan d'affaires.

C'est que le métier d'indépendant possède de nombreuses facettes et qu'il s'agit de les maîtriser toutes : analyser son futur marché, préparer les documents financiers prévisionnels de sa future activité, réfléchir au positionnement marketing de l'entreprise ou encore comprendre le cadre réglementaire. Autant de thématiques abordées dans les ateliers dispensés par les conseillers ALPI.

Ces futurs indépendants ont également bénéficié d'un **accompagnement** individuel pour monter leur projet d'entreprise. L'objectif de l'accompagnement durant cette phase de préparation est clairement d'augmenter le taux de pérennité des jeunes indépendants par une meilleure préparation. Les chiffres montrent clairement un taux de survie de plus du double des entreprises non accompagnées, c'est plus de 90% pour les entreprises accompagnées par ALPI.

Dès le 15 septembre, des formations reprennent à Seraing, Huy et Oupeye. 4 mois pour étudier son projet d'entreprise en obtenant son certificat de gestion de base : une formule décidément efficace pour se lancer sereinement comme indépendant !

ALPI en 2 mots

ALPI est une structure d'accompagnement à l'autocréation d'emploi (S.A.A.C.E) agréée par la Région wallonne et soutenue par le Fonds Social Européen. ALPI suit en moyenne 200 futurs indépendants par an et contribue au lancement de 50 projets. ALPI est présent à Seraing, Huy-Waremme et à Oupeye.

www.e-alpi.be

Bibliothèques de Seraing

La Ville de Seraing, à l'initiative de M. Eric Vanbrabant, échevin de la Culture et des Sports, vous invite à venir découvrir les créations des ateliers du réseau des Bibliothèques de Seraing et de ses partenaires.

Rejoignez les bibliothèques sur www.facebook.com/BibliothèquesdeSeraing



D'ICI ET D'AILLEURS



du 07 au 26 septembre 2017
à la
Bibliothèque
du
Jardin Perdu



PRODUCTIONS DES ATELIERS DU RÉSEAU
DES BIBLIOTHÈQUES DE SERAING
ET DE SES PARTENAIRES